

A la séance de la convention nationale du dimanche 2 décembre 1792.

Vous foutez-vous de nous ? Adresse des braves Sans-Culottes à la Convention nationale.

Législateurs,

Pénétrés de la plus vive douleur à la vue des haines et des dissensions qui règnent parmi vous, les Sans-Culottes vont ici, avec leur énergie ordinaire, vous reprocher vos lenteurs, votre inexactitude, votre inaction, et vous prouver que vous vous foutez de nous.

Nous vous avons ordonné de nous faire une Constitution, de pourvoir à nos besoins, et de sauver la patrie. Que faites-vous pour remplir votre mission ? Il semble que vous tentiez tous les moyens d'allumer la guerre civile et de propager l'anarchie.

Tout le temps de vos séances n'est employé qu'en de vaines dénonciations, en de vaines réponses à ses dénonciations. Vous nous dites éloquentement que Robespierre veut être dictateur. Vous excitez contre lui la vindicte publique. Vous tapissez les rues de la capitale de placards dans lesquels vous vous menacez les uns et les autres. De bonne foi, est-ce là le rôle sublime que doivent jouer des législateurs ? Que nous importe que Robespierre ait voulu être dictateur, ou qu'il ait voulu élever Marat à cette dignité, ne savez-vous pas que nous vous avons dit que nous ne voulions plus de maître ? Vous vous dites que ce Marat est un homme de sang qui ne cesse d'exciter le peuple au meurtre et au carnage. Vous avez une haute opinion du peuple ! Quoi, vous pensez qu'un Marat exciterait le peuple au carnage. Allons, vous vous foutez de nous. Apprenez que le peuple est juste, et que quand vous vous réuniriez tous pour lui commander l'injustice, il saurait vous punir de votre audace. Passons à vos décrets.

Depuis deux mois et plus que vous êtes assemblés, qu'avez-vous fait ? Vous avez décrété la déchéance du roi. Vous avez métamorphosé la monarchie en République, et vous avez comblé nos vœux. Dès lors nous espérions la tranquillité et la paix, et nous remercions la divinité de nous avoir si bien éclairé sur le choix que nous avons fait : notre bonheur n'a pas été de longue durée. Tout à coup l'esprit de vertige s'est emparé de vous. Ce roi perfide devait être puni de ses forfaits, c'était l'espoir de tous les Français, et, depuis deux mois, vous n'avez pas encore décidé s'il devait être jugé. Vous avez décrété que vos séances commenceraient à neuf heures, et que tous les jours vous emploieriez deux heures au jugement du roi. Eh bien, avez-vous exécuté ce décret ? non, puisqu'à onze heures il n'y a jamais que cinquante députés dans la salle.

Messieurs, croyez-nous, il faut prêcher d'exemple. Un honorable membre, qui s'ennuyait probablement de se lever si matin, a donc fait décréter, à votre grand contentement que vous emploieriez deux séances par semaine à ce fameux procès, et l'autre décret est tombé en désuétude. Vous croyez nous endormir encore longtemps, mais, croyez-nous, le peuple s'aperçoit que vous vous foutez de lui.

Vous dites que la Constitution l'a rendu inviolable ; l'avons-nous sanctionnée cette Constitution ? Non, puisque nous venons de l'abolir. En vain nous parlez-vous des autres nations. Nous voulons et nous avons toujours voulu, qu'aucun, dans la République, ne soit au-dessus de la loi. Il y aurait même de la cruauté à ne le point juger. Le roi est ou coupable, ou innocent. Dans ce dernier cas, devez-vous le tenir emprisonné ? Ne doit-il pas, au contraire, jouir comme vous des bienfaits de la liberté et de l'égalité ? Ne vous foutez-vous pas de nous lorsque vous nous dites que Paris et la France entière sont menacés d'une famine et qu'il faut acheter des blés chez l'étranger ? Nous croyez-vous assez sots de croire qu'après une récolte aussi abondante que la dernière, nous soyons obligés d'aller emprunter chez l'étranger ce qu'il est presque toujours obligé de nous demander ? Nous savons cependant très bien que la clique des accapareurs en a des magasins énormes à Jersey et dans d'autres endroits. Mais nous savons aussi qu'il nous en reste encore beaucoup plus qu'il ne nous en faut ; forcez donc, par un décret rigoureux, les gros propriétaires, les gros fermiers, et tous ceux qui tiennent des magasins de cette denrée de première nécessité, d'amener leur blé au marché. Taxez-en le prix suivant les différentes qualités et mettez-le dans des magasins qui seront sous votre surveillance directe.

Vous allez, sans doute, nous objecter que ce serait aller contre le système de liberté que vous avez établi. Nous allons prouver, au contraire, qu'en ne le faisant pas, vous anéantirez pour toujours la liberté et l'égalité. En effet, une centaine de particuliers qui accapareraient toutes les productions de l'Empire pourraient très facilement remettre la nation sous le joug, en lui donnant ou lui refusant des nourritures. Il n'y aurait donc, par conséquent, que cette portion d'hommes là qui seraient libres. Vous n'ignorez certainement pas que c'était là la politique infâme des tyrans qui, pour se faire aimer du peuple, diminuaient, au besoin le prix du pain, ce qu'ils faisaient assez ordinairement, avant que de les charger de nouveaux fers, parce que, faisaient-ils, la canaille ne crie plus lorsqu'elle a du pain.

On vous dit que Paris n'a pas de provisions pour un mois, et vous restez dans l'inaction. Qui avez-vous chargé de pourvoir à la subsistance de cette grande ville ? des boulangers, des misérables, qui, conjointement avec Necker, ont suscité une famine épouvantable en 1789, dont nous n'avons jamais trouvé d'exemple dans l'histoire d'aucun peuple.

Législateurs, nous vous le répétons, il est temps que vous mettiez ordre aux accaparements, que vous en punissiez rigoureusement les auteurs, car votre négligence commence à nous faire croire que plusieurs d'entre vous sont les chefs ou les complices de cet infâme trafic. Et quand le peuple soupçonne, il voit presque toujours ses soupçons se tourner en réalité.

Nous avons cru de notre devoir de vous avertir et de vous prévenir que nous serions au désespoir d'être obligés de faire éprouver à la Convention nationale le même sort qu'à l'ancienne municipalité. Nous connaissons les principaux accapareurs ; nous voulons bien, par grâce, ne point les nommer ici, persuadés que, rentrés en eux-mêmes, à la vue des malheurs où ils voulaient précipiter la République, ils seront les premiers à faire droit à cette demande.

Si notre pétition n'a pas le succès que nous avons le droit d'en attendre, alors nous en ferons une nouvelle qui sera la dernière, dans laquelle nous dévoilerons tous les traîtres qui, sous le masque du patriotisme, veulent renverser le saint édifice de la liberté et de l'égalité. Et alors nous verrons si vous vous foutrez toujours de nous.

Paris, ce 28 novembre 1792, l'an 1^{er} de la République française.